



## RÉSOLUTION 41-4

### **RÉSOLUTION CONCERNANT LE TRANSPORT**

**ATTENDU QUE** lors de la 39<sup>e</sup> Conférence des gouverneurs de la Nouvelle-Angleterre et des premiers ministres de l'Est du Canada, les gouverneurs et les premiers ministres ont réitéré leur détermination à atteindre les cibles régionales de 2020 et de 2050 de réduction des gaz à effet de serre de la région, et qu'ils ont adopté à l'unanimité une fourchette régionale de réduction des gaz à effet de serre de 35 % à 45 % sous les niveaux de 1990 d'ici 2030;

**ATTENDU QUE** le secteur des transports est un consommateur important de combustibles fossiles et une des principales sources d'émissions de gaz à effet de serre de la région;

**ATTENDU QUE** le secteur des transports est essentiel au développement économique puisqu'il assure la mobilité des personnes et des marchandises dans la région de la Nouvelle-Angleterre et de l'Est du Canada;

**ATTENDU QUE** les États et les provinces ont convenu d'explorer les possibilités de faire progresser l'économie de l'énergie propre au moyen d'investissements dans le transport propre, efficace et durable;

**ATTENDU QUE** plusieurs initiatives ont été élaborées au cours des dernières années et que la collaboration entre le secteur privé et les gouvernements s'est intensifiée, démontrant l'importance des véhicules électriques pour notre environnement et notre économie, y compris son potentiel de réduction considérablement les émissions de gaz à effet de serre produites par le secteur du transport;

**ATTENDU QUE** les gouverneurs et les premiers ministres continuent de travailler en étroite collaboration en vue d'atteindre les objectifs de la Résolution 37-3, soit d'atteindre un taux de pénétration de 5 % du marché d'ici 2020 pour les véhicules à carburant de remplacement et d'accroître la disponibilité des stations de carburant de remplacement et des bornes de recharge pour véhicules électriques;

**ATTENDU QUE** l'émergence des carburants de remplacement, des véhicules électriques et de l'infrastructure s'y rapportant stimule l'innovation et favorise la prospérité économique;

**ATTENDU QUE** la vaste majorité des déplacements touristiques dans la région s'effectue en voiture et que la création de corridors de recharge pour véhicules électriques stimulera le tourisme dans les provinces et les États participants;

**PAR CONSÉQUENT, IL EST RÉSOLU QUE** les gouverneurs et les premiers ministres reconnaissent l'importance de la coordination et de la collaboration transfrontalières dans l'identification de corridors routiers électriques et le développement d'un réseau interopérable de bornes de recharge pour véhicules électriques le long de ces corridors qui facilitera les déplacements dans la région;

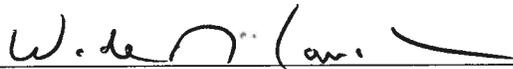
**IL EST EN OUTRE RÉSOLU QUE** les gouverneurs et les premiers ministres prennent coopérativement les mesures nécessaires pour mettre sur pied un réseau régional de corridors de recharge électrique en visant l'horizon de 2020;

**IL EST EN OUTRE RÉSOLU QUE** le Comité sur les transports et la qualité de l'air (CTQA) évalue les défis liés au déploiement de bornes de recharge pour véhicules électriques le long des corridors routiers, ce qui inclut les exigences techniques et les besoins des conducteurs de véhicules électriques;

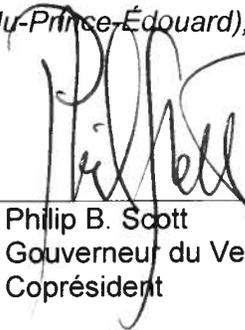
**IL EST EN OUTRE RÉSOLU QUE** le CTQA examine les questions touchant l'interopérabilité des infrastructures de recharge et évalue les avantages et les inconvénients des modèles d'affaires existant pour les infrastructures de recharge;

**IL EST EN OUTRE RÉSOLU QUE** le CTQA présente un rapport faisant la synthèse des progrès réalisés dans le développement d'un réseau régional de recharge pour véhicules électriques, y compris ses recommandations visant l'horizon de 2020, lors de la Conférence des gouverneurs de la Nouvelle-Angleterre et des premiers ministres de l'Est du Canada de 2019.

*Adoptée lors de la 41<sup>e</sup> Conférence des gouverneurs de la Nouvelle-Angleterre et des premiers ministres de l'Est du Canada, à Charlottetown (Île-du-Prince-Édouard), le 28 août 2017.*



Wade MacLauchlan  
Premier ministre de l'Île-du-Prince-Édouard  
Coprésident



Philip B. Scott  
Gouverneur du Vermont  
Coprésident